Vos démarches

Sur impots.gouv.fr: Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement,

déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇔ Par courriel :

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr

□ Par téléphone :

Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel

0 810 012 011* - Courriel: cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

- Courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*. Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place :

Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de

votre espace Particulier):

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

 sur le paiement de votre impôt : TRESORERIE DE TOURNAY

7 RUE CAPBERN - BP 4 65190 TOURNAY

Tél: 05 62 35 70 22 Courriel: t065030@dgfip.finances.gouv.fr

• sur le montant de votre impôt :

CENTRE DES IMPOTS FONCIER TARBES - SECTEUR FONCIER

" (Service 0,06 € / min + prix appel)

TAXES FONCIÈRES 2016 – DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Dép	artement :	65 HAUT		PYRENEES	LO ZOTO		Commune :	101 A BO		,	
		Commun	е	Syndicat de communes	Inter communalit	é	Départément	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI 3	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2015	6,87	%	%	5,00	%	24,69 %	%	4,00 %	%	
	Taux 2016	6,87	%	%	1,84	%	24,69 %	%	12,00 %	%	
	Adresse	16 CHE DU MOURA									
	Base	1399			1399		1399		1399		
	Cotisation	96			26		345		168		63
	Adresse										
	Base										
	Cotisation										
	Cotisations										
	2015	95			69		342		55		
	2016	96	- 1		26		345		168		
	Variation en % ®	+1,05	%	%	-62,32	%	+0,88 %	%	+205,45 %	%	
		Commune	•	Sy ndicat de communes	Inter	é	Taxe additionnelle @	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des
Propriétés non bâties	Taux 2015	44,49	%	%		%	67,60 %				001100110
	Taux 2016	44,49	%	%	2,14		67,60 %		27,60 %	1	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles	699			699				874		
	Cotisations										
	2015	308			40				240		
	2016	311			15				241		567
	Variation	+0,97	%	%	-62,50	%	%	%		%	
	en % ®	10,37	,,,	,,,	-02,50	/0	76	/6	TU,42 %	/6	
		Dégrèvement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier ®	Majoration base terrains constructibles commune ®	Majoration base terrains constructibles intercommunalité ®	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
В	ase « État »					ď					
Base	« collectivité »						11				
La base communale des terres agricoles exonérée est de 175 €								Frals de gestion de la fiscalité directe locale ⑦ Dégrèvement « Habitation principale » ® Dégrèvement JA « état » ®			56
	Dégrèv ement JA « Collectiv ité » ®										
								Montant de	votre impôt	-	1258